

LE PAVÉ

Participation Active des élèves à la Vie de l'École : un projet développé à l'école de commerce Aimée-Stitelmann

Liste des objectifs poursuivis par le corps enseignant

- Promouvoir explicitement des valeurs.
- Améliorer le vivre ensemble.
- Améliorer le travailler ensemble.
- Favoriser la construction des individus dans le groupe-classe et dans l'école.

Description du dispositif de participation

Le projet PAVÉ s'articule en trois niveaux :

- L'**Assemblée de classe**, où se discutent les sujets propres à la classe. Les séances ont lieu tous les quinze jours sur l'heure de maîtrise de classe.
- L'**Assemblée des délégués**, premier échelon de débat au niveau établissement. Cinq séances de 90 minutes ont lieu dans l'année.
- Le **Conseil d'école**, qui réunit deux fois par année les délégués et les représentants des différents groupes d'acteurs adultes de l'école (direction, enseignants, personnel administratif et technique, personnel de santé, etc.).

Chacune de ces trois instances est dotée d'objectifs, de champs de compétences, d'un cadre symbolique et d'un dispositif précis.

Description du cadre d'accompagnement et de fonctionnement

Un groupe de pilotage a mis au point les cadres et les dispositifs, assure la promotion du projet, en gère le fonctionnement et encadre les différentes actions du PAVÉ. Il fonctionne sous la responsabilité d'une cheffe de projet.

Une formation sur trois demi-journées est proposée chaque année aux enseignants qui désirent se former à la pratique des assemblées.

Un groupe de suivi réunit régulièrement les responsables d'assemblées de classe qui souhaitent disposer d'un lieu d'échange de pratiques, de discussion et d'analyse.

Une formation des délégués a lieu sur un week-end en début d'année. Elle permet de sensibiliser les nouveaux élus à leur charge, de les faire se connaître entre eux et de leur faire acquérir les compétences nécessaires (écoute, arcanes du débat, prises de parole devant un groupe, prises de décisions, prise de notes, etc.).

Des commissions : elles permettent à des groupes restreints de délégués volontaires de s'atteler à des tâches et à des actions précises décidées par

l'Assemblée des délégués. Elles ont lieu sous la responsabilité d'un membre du groupe de pilotage.

Des attestations sont délivrées en fin d'année aux délégués qui ont suivi la formation et participé aux séances, et **un bilan annuel** permet de suivre l'évolution de l'institution (PAVÉ).

Les effets

De nombreux indices convergent pour attester de la réussite du projet :

- Les élèves se sentent mieux dans l'école, le disent, s'impliquent dans toute sorte d'actions, etc.
- L'ambiance de l'école est à la coopération et au bien vivre ensemble.
- Les membres du groupe de pilotage sont enthousiastes et souhaitent tous continuer à œuvrer au projet, malgré une charge de travail assez conséquente.
- La direction s'affiche partie prenante du projet, le soutient et exprime sa satisfaction.
- La présence du PAVÉ s'ancre chaque année davantage dans la vie symbolique de l'établissement et dans les représentations des uns et des autres.
- Les compétences sociales et relationnelles des élèves comme des adultes progressent constamment.
- Cela reste difficile à prouver de manière objective, mais de nombreux signes perceptibles par les personnes sur le terrain permettent de penser que les élèves, se sentant plus à leur aise dans l'établissement, s'impliquent davantage dans leur formation et réussissent mieux sur le plan des savoirs scolaires également.

Claude Laplace
Chargé d'enseignement à la FAPSE de Genève